

L'engagement solidaire des collaborateurs



1 Un intérêt croissant



Les entreprises ont un impact permanent et un rôle dynamique dans la construction de la société.



L'engagement permet aux collaborateurs de (re)donner du sens à leur travail et à leurs compétences.



73%
des salariés

estiment l'entreprise légitime pour proposer des initiatives d'engagement.¹



61%
des actifs

ont déjà mis leurs compétences professionnelles au service d'associations ou souhaiteraient le faire.²

C'est pourquoi l'engagement solidaire des collaborateurs doit devenir un enjeu pour les entreprises.

1 Enquête OpinWay pour l'Observatoire de l'Engagement Juin 2018 - Les engagements pluriels (1013 répondants salariés).
2 Panorama sur le pro bono par Pro Bono Lab en 2019 (1500 répondants).

2 Quels sont les types d'engagement ?



Chacun développe des compétences de différentes natures :



Les compétences professionnelles



Les compétences développées dans un cadre extra-professionnel



Les « soft skills » ou savoir-être
Écoute, capacité à travailler en équipe, à trouver des solutions...

À distinguer :

Le mécénat de compétences

Le bénévolat de compétences

Le pro bono

Le mécénat de compétences

consiste pour une entreprise à mettre à disposition, gracieusement, le **temps de travail** des collaborateurs pour une mission d'intérêt général **mobilisant ou non leurs compétences professionnelles**. Les conventions de mécénat de compétences permettent de bénéficier de déductions fiscales.

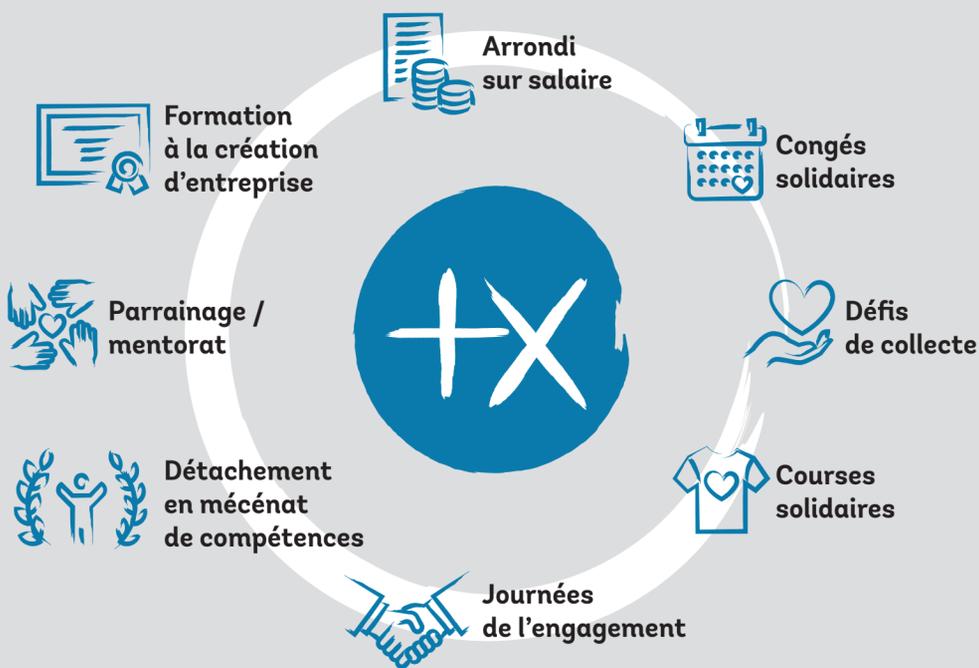
Le bénévolat de compétences

consiste à mettre à disposition ses **compétences professionnelles** pour réaliser des actions bénévoles en faveur de l'intérêt général, **hors temps de travail**.

Le pro bono

désigne l'engagement volontaire de personnes qui mettent leurs **compétences professionnelles** à titre gratuit ou quasi gratuit au service d'une personne physique ou morale qui n'a pas les moyens d'y accéder et/ou qui poursuit un but social.

3 Et dans les Banques Populaires ?



4 Pourquoi s'engager ?



Pour l'entreprise

- > Incarner les valeurs de l'entreprise
- > Participer à la dynamique du territoire
- > Bénéficier de méthodes de travail agiles
- > Former par l'action
- > Améliorer la cohésion des équipes
- > Développer la fierté d'appartenance des collaborateurs



Pour le manager

- > Permettre la montée en compétences des équipes
- > Augmenter l'attractivité des services
- > Retenir les talents
- > Améliorer la qualité de vie au travail
- > Porter les valeurs de la structure



Pour le salarié volontaire

- > Donner du sens à ses compétences
- > Se rendre utile
- > Soutenir le projet d'une association
- > Travailler en équipe
- > Développer son leadership
- > Élargir son réseau

